

ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE L'AIR.

ARRÊTÉ portant création d'un site internet par le service administratif du commissariat de l'air.

Du 22 janvier 2007

NOR D E F L 0 7 0 0 1 4 5 A

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 160.11.

Référence de publication : JO n° 37 du 13 février 2007, texte n° 8 ; JO/45/2007.

<p>Note de la <i>CPBO</i> : Le présent texte n'est pas inséré <i>in extenso</i> dans la base de données. Se reporter à la publication mentionnée dans la rubrique Référence de publication ci-dessus.</p>
